

je vais l'accueillir par une question. Étant donné que son ministère a demandé au ministère de la Justice son avis sur la publicité frauduleuse que l'Imperial Tobacco Company aurait faite pour ses cigarettes Casino, le ministre peut-il nous dire si son ministère a eu communication de cet avis et, dans l'affirmative, si une décision de poursuite a été prise?

L'hon. M. Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois savoir que l'honorable représentante a une lettre du ministère sur cette question. Je ne peux rien y ajouter.

Mme MacInnis: Non, monsieur l'Orateur, cette lettre ne concerne pas le sujet en question. Elle signale uniquement que l'opinion du ministère de la Justice a été demandée. Je cherche à savoir si ce ministère a fait connaître son opinion et si, dans l'affirmative, on a décidé de déclencher des poursuites.

L'hon. M. Basford: Je ne puis rien ajouter à la lettre que l'honorable représentante a en sa possession, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire à celle de la représentante de Vancouver-Kingsway. Le ministre de la Justice compte-t-il faire savoir à la Chambre si ses services se sont penchés ou se penchent actuellement sur l'affaire de la publicité frauduleuse qu'on aurait faite à propos de la marque de cigarettes Casino, si ses légistes sont parvenus à des conclusions dans cette affaire et, dans l'affirmative, si des poursuites judiciaires sont envisagées?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je pense que le député sait que les services du procureur général n'ont pas l'habitude de révéler si une enquête est en cours au sujet d'un particulier ou d'une société. Si des accusations sont portées, elles suivent leur cours; sinon l'affaire s'arrête là. Mais pour protéger la réputation des particuliers et des sociétés, le procureur général a toujours eu pour habitude, ce qui est tout à fait juste à mon avis, de ne pas donner de détails sur une enquête en cours.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Consommation et des Corporations ou un de ses hauts fonctionnaires a déjà dit publiquement qu'on avait prié le ministère de la Justice d'examiner l'affaire. Dans ces conditions, qu'il me soit permis de reposer ma question. Les fonction-

naires du ministre enquêtent-ils sur les allégations portées et a-t-on formulé des conclusions ou présenté un rapport à lui-même ou au ministère de la Consommation?

L'hon. M. Turner: Je ne vais rien ajouter, monsieur l'Orateur. La lettre dont parle le député devra se passer de commentaires.

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Sera-t-il à la Chambre demain soir à dix heures pour que nous puissions débattre cette question?

L'hon. M. Basford: Si elle figure au programme, oui.

M. l'Orateur: On pourrait peut-être étudier cette question à dix heures.

RADIO-CANADA

LE NOMBRE D'EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ AU CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL DE QUÉBEC

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Peut-il dire s'il est exact que la Société Radio-Canada a dépêché 195 employés au congrès du parti libéral, à Québec, en fin de semaine?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en état de dire s'il est exact que la Société Radio-Canada a dépêché 195 employés à ce congrès. Toutefois, je pourrai transmettre la question à la Société elle-même, qui fera parvenir sa réponse à l'honorable député.

LES PARCS NATIONAUX

BANFF ET JASPER—LA DEMANDE RELATIVE À LA JURIDICTION PROVINCIALE

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à la suite de la réponse qu'il a donnée hier en mon absence. Elle a trait au fait que les citoyens de Banff et de Jasper ont demandé, au moyen d'un plébiscite, de relever de la juridiction provinciale. Le ministre est-il en mesure d'annoncer qu'il entamera des pourparlers avec le premier ministre de l'Alberta à ce sujet?